

## INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



**FCP Laffitte Diversified Return**  
**Part « I »: FR0011273333**

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Laffitte Diversified Return est classé OPCVM « diversifié ».

Le FCP a pour objectif de réaliser une performance dé-corrélée des marchés par la mise en place de stratégies d'arbitrage discrétionnaires. La performance de ce fonds ne s'apprécie donc pas en fonction des évolutions d'un indice de référence. Cependant, la performance à posteriori pourra être comparée à l'EONIA capitalisé l'an.

Les stratégies d'arbitrage mises en place par le FCP sont principalement axées sur les repondérations d'indices boursiers, les arbitrages de dividendes sur actions/indices, les arbitrages long/short sur actions et crédit, les opérations sur titres, les arbitrages sur produits dérivés et les arbitrages sur fusions-acquisitions.

La stratégie d'investissement s'appuie sur une analyse fondamentale discrétionnaire confortée par une analyse quantitative (outils propriétaires) ainsi que sur une optimisation de l'allocation du portefeuille selon le couple rendement/risque de chacune des positions. Les positions sur les marchés actions sont gérées de manière dynamique. Des stratégies de couverture profitant de la baisse d'un titre ou des marchés pourront également être mises en place.

L'analyse du couple risque / rendement de chaque arbitrage permet de déterminer les instruments adéquats. Les opérations sont initiées principalement sur des sociétés situées en Europe et en Amérique du Nord. Le fonds s'autorise une exposition sur d'autres zones géographiques (notamment Japon ou pays hors OCDE).

Les stratégies seront réalisées principalement par les instruments financiers suivants:

- Actions toutes capitalisations principalement sur les zones européennes et américaines ;
- Dérivés listés sur les marchés actions, indices et dividendes français ou étrangers ;

- CFD, Equity Swaps: instruments dérivés de gré à gré permettant de profiter des variations à la hausse ou à la baisse d'un titre sans pour autant le détenir ;
- Instruments dérivés sur le marché de taux (swaps de taux, futures de taux), de change (swap de change, change à terme) afin de couvrir le portefeuille ;
- Titres intégrant des dérivés;

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le FCP Laffitte Diversified Return pourra avoir une exposition brute maximale supérieure à 200% car il n'est pas suivi en méthode linéaire mais en méthode probabiliste avec une limite en Value at Risk (VaR). L'exposition brute est obtenue en additionnant les positions acheteuses aux positions vendeuses.

Pour le placement de sa trésorerie, le FCP pourra être investi jusqu'à 10% dans des parts d'OPCVM coordonnés ou respectant les quatre critères de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier ainsi que dans des titres de créance négociables, dépôts à terme et instruments du marché monétaire. Ces instruments peuvent être émis par des Etats ou des émetteurs du secteur privé sans limite de notation. Dans des conditions particulières de marché, l'exposition sur ces instruments pourra atteindre 100%.

**Affectation du résultat:** capitalisation des revenus.

**Conditions de souscription et de rachat:** Liquidité quotidienne, centralisation des ordres en J-1 à 11.00 pour exécution sur la base des cours de clôture en J. Règlement/livraison en J+2 pour les souscriptions et J+4 pour les rachats.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



**Signification de cet indicateur:**

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de risque auquel votre capital est exposé ainsi que le rendement espéré du fonds.

Il est à noter que les données historiques pour le calculer pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et que le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le calcul de l'indicateur synthétique est principalement basé sur les variations de la valeur liquidative du fonds et des risques inhérents aux stratégies d'arbitrages mises en place, par nature moins volatiles que les marchés actions.

Le Fonds affiche une note de 2 sur une échelle allant de 1 à 7 (1 correspondant à la catégorie ayant le risque le plus faible).

Risques importants non pris en compte par l'indicateur et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM:

- l'impact des techniques utilisées telles que l'usage de produits dérivés et de l'effet de levier;
- le risque de contrepartie lié à la défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du portefeuille de l'OPCVM
- le risque de liquidité lié aux investissements réalisés dans des instruments financiers pouvant présenter une faible liquidité selon certaines circonstances.
- le risque de crédit lié dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque opérationnel : Il représente le risque de défaillance ou d'erreur au sein des différents acteurs impliqués dans la gestion et la valorisation du portefeuille de l'OPCVM

Ce produit ne comporte pas de garanties en capital. L'investisseur peut ne pas retrouver la valeur de son investissement initial.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la performance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0%
Frais de sortie	0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Le montant prélevé pourra également être inférieur au taux indiqué. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

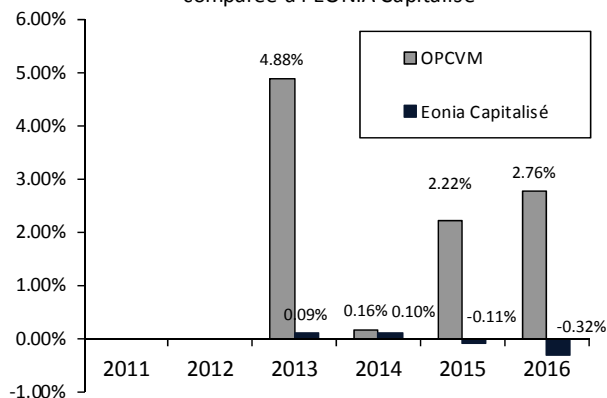
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants*	1.61% de l'actif net
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20% TTC de la performance nette de frais courants du fonds, au-delà de l'EONIA capitalisé. Sur le précédent exercice: 0.76%

\* Les « Frais courants » sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 30/12/2016, et peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas la commission de performance. Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer aux pages 13 et 14 de la note détaillée de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.laffittecapital.com](http://www.laffittecapital.com).

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

## PERFORMANCES PASSES

Performance Annuel du FCP comparée à l'EONIA Capitalisé



### Avertissements

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

La performance de l'OPCVM est nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Date de création de l'OPCVM : 09/08/2012

Devise: Euro

Changements notoires au cours de la période : néant

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Nom du dépositaire :** RBC INVESTOR SERVICES BANK France SA.

**Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) :** le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : LAFFITTE CAPITAL MANAGEMENT, 29-31 rue Saint Augustin, 75002 PARIS. Tél. +33 1 55 04 79 30.

**Adresse web :** ces documents sont également disponibles sur [www.laffittecapital.com](http://www.laffittecapital.com).

**Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :** Dans les locaux de la société de gestion

**Régime fiscal :** Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Laffitte Capital Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. Laffitte Capital Management est réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **29 mai 2017**.